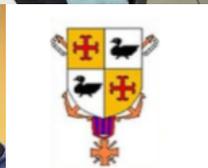
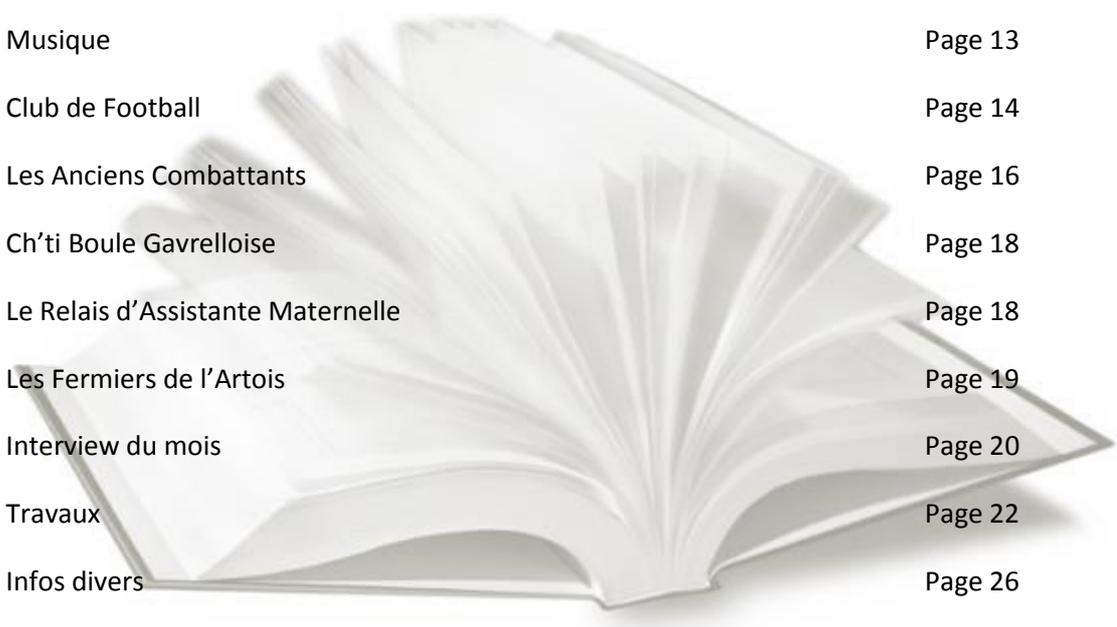


GAVRELLE INFOS



SOMMAIRE

➤ Le mot du Maire	Page 3
➤ Vœux du Maire	Page 4
➤ Comité des Fêtes	Page 5
➤ C.C.A.S.	Page 8
➤ Micro-crèche « Les Calinous »	Page 9
➤ Le C.A.L.	Page 10
➤ Le Club de Zumba « Fly Tonics »	Page 12
➤ Musique	Page 13
➤ Club de Football	Page 14
➤ Les Anciens Combattants	Page 16
➤ Ch'ti Boule Gavrelloise	Page 18
➤ Le Relais d'Assistante Maternelle	Page 18
➤ Les Fermiers de l'Artois	Page 19
➤ Interview du mois	Page 20
➤ Travaux	Page 22
➤ Infos divers	Page 26
➤ Un peu de civisme	Page 35
➤ Détente	Page 36
➤ Le Carnet	Page 38
➤ Autrefois à Gavrelle	Page 39
➤ Petites annonces	Page 39
➤ Revue de presse	Page 40



GAVRELLE INFOS N°5 Août 2016 – Janvier 2017

Magazine semestriel

Directeur de publication : Vincent THERY

Rédaction : Amandine FICHELLE

Email bulletin communal « GAVRELLE INFOS » : gavrelleinfos@gmail.com

Le Mot du Maire



Chers Gavrellois,

J'ai eu l'occasion lors de mes vœux de souhaiter à beaucoup d'entre vous une joyeuse année 2017. Je profite donc de ce petit mot pour présenter à tous ceux qui n'ont pu venir, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En 2017, nous transférons la compétence voirie à la Communauté Urbaine d'Arras moyennant une diminution de nos dotations. Peu à peu ce sont beaucoup de nos prérogatives qui sont ainsi déléguées et ceci pour mieux vous servir et réaliser des économies.

Nous sommes obligés de nous y adapter et de suivre le mouvement que toutes ces réformes nous imposent. Je ne sais pas si nos petites communes pourront toujours exister dans ces conditions.

Soyons optimistes, et continuons à travailler pour offrir tant que l'on peut tous les services et travaux possibles qui vous rendent la vie plus agréable à Gavrelle.

Le Maire

Vincent THERY

Agenda :

- 11 mars : Loto du Club de Football ASNG
- 17 avril : Chasse aux œufs
- 08 mai : Cérémonie commémorative
- 27 mai : Fête des Mères
- 27 mai : Soirée de l'A.E.P
- 08, 09, 13 et 14 juillet : Ducasse
- 30 septembre : Soirée à thème du Comité des fêtes
- 11 novembre : Armistice 1918
- 17 novembre : Soirée Beaujolais
- 19 novembre : Repas des Aînés
- 17 décembre : Arbre de Noël
- 31 décembre : Réveillon de la St Sylvestre





Les Vœux du Maire 2017

Cette année encore, vous avez été nombreux à répondre présents à l'invitation de Mr Le Maire.

Un discours qui a commencé par des remerciements envers les personnalités qui étaient présentes parmi nous. Ensuite il a continué les remerciements envers les Directeurs, Présidents, Membres des Associations installées sur la commune et qui font vivre celle-ci. Et pour finir, la population, les membres du Conseil Municipal et le personnel communal.

Ensuite, il a continué par l'énumération des travaux réalisés en 2016 : installation du gaz, d'une aire de jeux et d'un city-stade pour nos plus jeunes, réfection des voiries et trottoirs, la finalisation du projet Voisins Vigilants et a terminé par la signature de l'ouverture de chantier du lotissement « La Couture » Rue de Plouvain en cette fin d'année.

Pour finir, il a conclu par le fait que Gavrelle est un village vivant, accueillant, que les abords de celui-ci allaient être encore plus verdoyants. Et que des aménagements allaient être faits suite à la reconstruction de la ligne Avelin-Gavrelle.

Allocution terminée, place à un concert du groupe « LES INTEMPORELLES », dont la chanteuse est domiciliée à Gavrelle, nous les avons découverts cette année lors du passage du Paris Arras Tour, le tout en dégustant une part de galette accompagnée d'un verre de l'amitié.



Comité des Fêtes

Soirée Orientale :

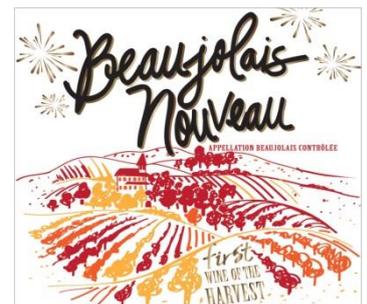
Le samedi 08 octobre, le Comité des Fêtes a organisé sa traditionnelle soirée dansante. Le thème de cette année était Oriental !

Pour cette occasion, les nombreuses personnes présentes, ont eu la chance de déguster un excellent couscous, préparé par la boucherie DUPONT à Biache Saint Vaast.

L'équipe du Comité avait mis tout en œuvre pour que cette soirée soit des plus festives !

Les invités, venus en nombre, ne se sont pas fait prier pour investir la piste de danse jusque très tard dans la nuit.

L'équipe du comité tient à remercier toutes les personnes présentes ce samedi.



Soirée Beaujolais Nouveau :

La commercialisation du Beaujolais Nouveau est autorisée immédiatement à la fin de la vinification.

Il est mis en vente dans le monde entier le troisième jeudi de novembre à 0h00 et ce depuis 1985. L'arrivée du Beaujolais Nouveau est une tradition fêtée depuis plusieurs années dans de nombreux pays, mais surtout à Gavrelle.

D'une façon générale, les beaujolais nouveaux ont une robe rouge vif, limpide et brillante, un nez fruité le plus souvent amylique (banane mûre, bonbon anglais), avec une bouche gouleyante (ils se boivent facilement), peu tannique, acidulée et fruitée.

Ou ils s'accordent traditionnellement avec des cochonnailles.

A Gavrelle, nous aimons les traditions dès qu'il s'agit de bonne chair et de convivialité !

Cette année encore, vous avez été nombreux à vous déplacer lors de cette soirée Beaujolais / Cochonnailles.

Merci aux organisateurs et continuez à nous faire vivre ces bons moments !





Banquet des Aînés :

Le Conseil Municipal, le C.C.A.S et le Comité des fêtes avaient donné rendez vous aux Aînés le dimanche 20 novembre.



Ils étaient aussi nombreux que les années précédentes, avec quelques nouvelles têtes.

Malheureusement, certains « habitués » n'ont pu être des nôtres pour raison de santé, Paule par exemple qui était hospitalisée ce week end là, ainsi que Bernadette et Joseph qui auraient assisté à leur 40^{ème} banquet !!

Nous avons eu aussi l'agréable surprise du retour de certaines comme Ghyslaine qui avec un peu d'insistance et beaucoup d'effort nous a fait le plaisir d'être parmi nous.

L'ambiance était au rendez vous et le repas servi par la Maison Dupont de très grande qualité.

Franco et Callogero nous ont fait rêver et danser tout au long de l'après midi, sans oublier Francis qui a poussé la chansonnette !

Encore un grand moment de convivialité autour de nos Aînés !

Merci à tous pour cette belle journée



Arbre de Noël :

Beaucoup de monde et surtout d'enfants lors du passage du Père Noël dans la commune ce dimanche 18 décembre.

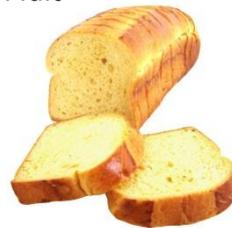
Il faut dire qu'il était accompagné par ses charmantes Mères Noël ! Ce qui n'a pas laissé insensible les Papas venus accompagner les enfants !



C'est donc à bord de sa calèche et son magnifique cheval qu'il a sillonné tout le village distribuant friandises et chocolats aux très nombreux enfants.

Un goûter spectacle était ensuite proposé à la salle des fêtes, où les clowns TOTOFS ont bien fait rire les enfants.

L'Equipe du Comité a ensuite proposé à tous, un petit chocolat et de la brioche.



Merci Père Noël pour cette magnifique journée !!

Réveillon de la St Sylvestre :



Domage que la salle des fêtes ne soit pas plus grande !!!

L'équipe du Comité des Fêtes a en effet refusé plus de 150 personnes à son réveillon de la Saint Sylvestre ! Les réservations étaient closes dès le 4^{ème} jour.

Cette année, encore plus que les années précédentes, l'ambiance était au



Seb, notre DJ, a fait danser les invités jusque très tard dans la nuit.

Le repas était quant à lui préparé par Samuel DUPONT, excellent d'après les nombreux retours qui nous sont parvenus, et le service comme toujours, impeccable.

Quel bonheur pour les organisateurs de voir tout ce monde s'amuser et prendre autant de plaisir.

Un grand merci à tous, au DJ, à l'équipe de Samuel et bien sûr à toute l'équipe du Comité pour cette soirée qui restera comme l'une des plus belles !



L'Equipe du Comité des Fêtes vous souhaite une excellente année 2017 !





Colis des Aînés :

L'année dernière, les membres du CCAS avaient fait le choix de créer eux-mêmes le colis des Aînés. Ce choix avait été récompensé par les nombreux retours de satisfaction des Gavrellois concernés.

Par conséquent, cette année, nous avons décidé de renouveler l'expérience. Et les membres du Conseil, se sont joints à nous pour la distribution de ces présents juste avant le jour J de Noël.



Quels moments de convivialité et de partage lors de cette distribution. Merci à nos Aînés pour cet accueil familial !

Bourse aux jouets :

Cette année, nous avons réédité la bourse aux jouets et avons été très surpris par le fait qu'en l'espace d'une dizaine de jours les réservations étaient bouclées.

Nous avons poussé les murs de la salle pour pouvoir permettre à chacun d'exposer les jouets, peluches, vêtements etc...

Les étals n'étaient même pas finis d'être recouverts par tous les objets des vendeurs que les acheteurs se précipitaient sur les bacs pour fouiner leur contenu.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition...



**L'Equipe du Centre Communal d'Action Sociale
vous souhaite une excellente année 2017 !**

Micro-Crèche



Calinou

Soucieux d'offrir un service enfance complet sur la commune de Gavrelle, Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal ont souhaité créer dans la continuité des bâtiments de l'école primaire, un pôle enfance dédié aux enfants scolarisés et aux jeunes enfants.

Grâce à la collaboration du conseil municipal, avec la Caisse d'Allocations Familiales du Pas de Calais, le Conseil Général, est née la micro-crèche « Calinou ».

L'accueil des jeunes enfants est assuré depuis le 19 novembre 2012 et remporte un vif succès auprès des familles. La structure a reçu un agrément pour l'accueil de 10 enfants.

La gestion est confiée à l'association « Aux Clairs de la Lune ».

En véritable lieu de partage et de mixité avec le « Cal », les jeunes enfants grandissent au contact des enfants scolarisés et partagent avec eux, des moments récréatifs et ludiques pour le plaisir de tous.

Cette ambiance chaleureuse et conviviale a émergé lors du spectacle de Noël, mis en scène par le personnel de la micro-crèche. Le bâtiment a résonné de rires, de chants, de comptines... La féerie de Noël était au rendez-vous et nous remercions chaleureusement le Père Noël de sa présence.

Renseignements ou contact pour la micro-crèche :

* Mme Caridroit, Directrice « Aux Clairs de la lune » : 06 68 74 19 05



La Micro Crèche vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Le C.A.L.



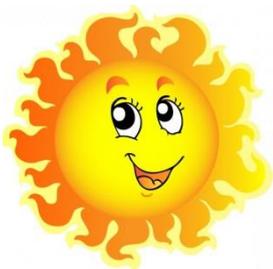
Durant l'été 2016, le CAL de Gavrelle a accueilli une centaine d'enfants pour participer aux nombreuses activités et sorties proposées sur le thème des Arts.

Charlotte a remplacé Manue pendant son congé maternité et a été secondée par Maxime déjà présent au centre et Thomas qui a beaucoup été apprécié par l'équipe et les enfants.

Merci à tous les animateurs et à Charlotte, Maxime et Thomas pour leurs investissements.

Nous réfléchissons déjà pour les campings 2017...

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à nous en faire part à travers la boîte à idées disponible au CAL.



Pour la rentrée 2017, nous avons eu la chance d'accueillir Inès en contrat d'avenir ainsi que Tiphaine et Marie en service civique.

Beaucoup d'enfants viennent au CAL pour le périscolaire matin et après-midi ainsi que le mercredi après-midi.

Nous avons été ravis d'accueillir de nombreux nouveaux petits qui nous ont permis de mettre en place des projets avec la crèche LES CALINOUS.

Après des vacances d'octobre sur le thème de la gourmandise nous avons pu commencer Noël qui est vraiment une période merveilleuse pour les enfants.

Grâce aux actions menées l'année dernière, nous avons pu nous rendre à la patinoire d'Arras et visiter le marché de Noël. Encore un grand merci aux parents qui sont toujours exceptionnels de par leur participation et leur gentillesse.

Et encore merci également à tous ceux qui sont venus à notre marché de Noël qui a rencontré un franc succès et qui s'est concrétisé par la venue du Père Noël. Inès en a profité pour distribuer le journal du CAL qu'elle a élaboré avec les enfants.

Le bureau de l'association et Manue ont pris la décision d'ouvrir exceptionnellement cette année pour les vacances de Noël, où une cinquantaine d'enfants ont participé. Entre patinoire, spectacle, rencontres, jeux et créations, nous pensons que la magie de Noël a opéré.

Toute l'équipe du CAL vous souhaite une nouvelle année pleine de bonheur, d'amour et d'amusement.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter par mail sur centredeloisirs.gavrelle@orange.fr ou Manue au 06.19.07.24.52.



Le Club de Zumba



L'Association FLY TONICS a repris son activité début septembre.

Les cours sont dispensés par Mme Florence MOREL à la salle des fêtes de la manière suivante :

STEP : le mardi de 19h10 à 20h10

ZUMBA : le mardi de 20h10 à 21h10

ZUMBA (Salle des Fêtes d'OPPY) : le mercredi de 20h10 à 21h10

Tarif : 40 € pour l'année avec fourniture de step

A l'inscription, un certificat médical sera exigé.

N'hésitez pas à nous contacter au 07.81.15.43.23 ou au 06.03.74.02.88.



Musique

Depuis avril 2004, la commune de Gavrelle ainsi que l' A.E.P soutiennent avec ferveur l'atelier musique. Toujours sous la direction d'une encadrante en musiques actuelles, Claire Duez, l'atelier a repris de plus belle en octobre dernier réunissant une fois de plus avec succès toute une équipe de jeunes et de moins jeunes pour des créneaux d'une demi-heure qui, une fois mis en place, permettent de faire évoluer les différentes techniques des instruments pratiqués tout style de musique confondu : du Rock, du Blues, du Reggae, de la Pop Folk Française et Anglo-saxonne et même de la musique classique et traditionnelle...

La restitution du répertoire des chansons travaillées lors des ateliers se déroulera le samedi 27 mai à la salle des fêtes suivi du concert Rock du groupe Chico's Family.

Horaires et jours de cours :

Mardi de 16h00 à 20h30

Mercredi de 19h30 à 20h30

Jeudi de 16h00 à 20h30

Prix de l'abonnement au trimestre :

Gavrellois : 30 €

Extérieurs : 60 €



Club de Foot



Ce début de saison a démarré sur un gros rythme pour l'ASNG avec de nombreux événements importants et nouveaux pour notre club de Neuville/Gavrelle.

Le premier match de l'équipe féminine, la qualification pour le troisième tour de la coupe de France après un exploit au tour précédent, les excellents débuts de notre équipe première en championnat de deuxième division venant confirmer la montée, les trois plateaux de jeunes à Gavrelle au mois d'octobre, le Loto du 11 novembre et le concours de belote du 12 novembre.



1er match des féminines contre les U13 le 14 juillet 2016 en présence des Maires de Neuville et de Gavrelle

Mi-septembre troisième tour de la coupe de France. Éliminé contre une équipe évoluant une division au-dessus, après avoir éliminé Maroeuil (1er division) au deuxième tour.



NEUVILLE/GAVRELLE A.S.

N° d'affiliation: 553543
Couleurs : BLEU ET BLANC

Les classements du club

SENIORS DEUXIEME DIVISION POULE E

Pl	Equipe	Pts	Jo	G	N	P	F	Bp	Bc	Pé
1	Courcelles Us	36	10	8	2	0	0	56	5	0
2	As Neuville	33	11	6	4	1	0	33	23	0
3	Courrières As 2	33	11	7	1	3	0	21	19	0
4	Vimy Us 3	32	11	6	3	2	0	35	18	0
5	Noyelles Glt Ac 2	30	11	6	1	4	0	28	35	0
6	Beaumont Fc	28	11	4	5	2	0	24	18	0
7	Henin O 2	27	11	5	1	5	0	22	27	0
8	Meurchin Uso 2	23	10	4	1	5	0	22	19	0
9	Montigny Fc 2	20	10	3	1	6	0	23	39	0
10	Estevelles Fc	17	11	2	0	9	0	11	35	0
11	Ste Catherine 2	15	11	1	1	9	0	16	33	0
12	Quiery LM As	15	10	1	2	7	0	9	29	0

Classement de notre équipe fanion à mi-championnat.

Une défaite contre Courcelles. La montée en promotion de première reste d'actualité.

Plateau du 2 octobre



Plateau du 29 octobre



Cette année, le club compte 86 licenciés et 17 Gavrellois + 6 Filles.
Le club recherche des dirigeants pour encadrer nos équipes. Venez nous rejoindre.

Anciens combattants



Devoir de mémoire :

Pour ne pas les oublier !

Les Anciens combattants sont allés, pour la Toussaint, déposer des fleurs sur la tombe de Mr Henri BRASSART, Mort pour la France en Allemagne, durant la Première Guerre Mondiale, et de son fils unique, Eugène BRASSART, Mort pour la France également en Allemagne mais cette fois-ci pendant la Seconde Guerre Mondiale, durant sa captivité.

Ils se sont ensuite recueillis devant la tombe de l'Abbé Pierre CARPENTIER, Résistant Français, arrêté sur trahison par la Gestapo, torturé et transféré en Allemagne pour y être jugé et condamné à mort. Il sera exécuté le 30 juin 1943.



Veillée du 10 novembre à Lorette :

Comme chaque année, les enfants de notre école se sont rendus sur la colline de Lorette pour participer à la veillée du Souvenir. Accueillis par les Gardes d'Honneur, encadrés par les enseignants et suivis de leurs parents, ils ont rejoint leur emplacement habituel.

Leur première mission fut de participer aux dépôts de gerbes de fleurs par les Personnalités. Ensuite, ils ont inscrits, avec des fleurs bleues, blanches et rouges, la date « 1914 – 1918 » au pied de la Tour de la Lanterne sous laquelle reposent 6 000 soldats français non identifiés.

Le ravivage de la flamme réalisée par les Personnalités, a été suivi de la Sonnerie « Aux Morts ». La Marseillaise jouée par des musiciens, a été reprise par l'Assistance.

Une fois de plus, nous n'avons eu qu'à nous féliciter de la tenue de nos enfants. Bravo à eux et aussi à leurs enseignants qui les ont préparés et accompagnés sur leur temps personnel. Après est venu le temps du réconfort avec le chocolat chaud et le petit pain servi à « l'Abri des Visiteurs ». Puis retour en bus jusque Gavrelle.



MERCI A TOUS





Cérémonie du 11 novembre :

Précédés par le drapeau des Anciens Combattants, la Municipalité, les Anciens Combattants, les Gardes d'Honneur de Lorette accompagnés de nos Concitoyens, sont allés fleurir l'Ancre de Marine du Parc de la Paix et du Souvenir (entrée Nord de Gavrelle), rappelant le sacrifice des Fusiliers Marins Britanniques, tombés au cours des durs combats entre Oppy et Gavrelle, à l'automne 1914.

Ils ont, ensuite, rejoint l'impasse de la route d'Oppy pour déposer des fleurs au pied de la Stèle, commémorant le sacrifice d'une patrouille de Dragons entièrement fauchée par les mitrailleuses allemandes à l'automne 1914.

Nous avons rejoint la cour de l'école où nos concitoyens nous y attendaient... Un à un, les noms des Anciens Elèves Morts pour la France ont été appelés après qu'une couronne de fleurs ait été déposée au bas de la plaque commémorative. La minute de silence suivie de la Marseillaise chantée en chœur a clôturé cette cérémonie.

Même cérémonie au pied du Monument aux Morts, même recueillement auquel la Marseillaise a mis fin. A la salle des fêtes, les participants ont pu voir l'exposition des travaux des élèves réalisés à la suite de la visite des champs de bataille de la Somme, autour d'Albert, au printemps dernier. Nous avons eu le plaisir d'accueillir TREVOR TASKER, citoyen de Grande Bretagne qui est à l'origine de la création du Parc de la Paix (ancre de marine, à l'entrée nord de Gavrelle). Cela a été l'occasion de rappeler pas mal de souvenirs, déjà très anciens. Le Comité des fêtes, que nous remercions, nous a offert le verre de l'amitié que nous avons apprécié en papotant les uns avec les autres. Merci, aussi, pour l'accueil réservé à la vente des Bleuets de France et aux calendriers des ACPG-CATM.



Hommage aux soldats morts en Afrique du Nord :

Comme chaque année, notre petit groupe s'est retrouvé, ce 5 décembre vers midi, pour se souvenir de tous ces Soldats morts pour la France, en Tunisie, au Maroc et surtout en Algérie. Deux millions de Soldats ont participé à ces conflits. 30 000 y ont laissé leur vie, parmi eux, 25 000 appelés du contingent. Ils faisaient leur Service Militaire, ils avaient 20 ans. A cet âge, on rêve de biens d'autres choses que de mourir. Dans le cœur des familles de ces Morts pour la France, une plaie s'est ouverte que le temps n'a pas réussi à cicatriser. C'est en pensant à toutes ces souffrances que beaucoup trop de familles ont dû endurer et endurent encore, que nous avons déposé une gerbe au pied de notre Monument aux Morts. Après un temps de silence et de recueillement, nous avons entonné la Marseillaise. Le pot de l'amitié a conclu cette manifestation. Merci à toutes celles et ceux qui ont répondu présent à notre appel.





Ch'ti Boule Gavrelloise

Le club a été créé lors d'une assemblée générale courant juin 2016 à laquelle participait une bonne vingtaine de personnes.

Ces personnes se sont retrouvées dans les allées de l'église lors de quelques soirées, mais pour des problèmes de jours et d'horaires le nombre n'y était pas malheureusement !

C'est pourquoi, avant la reprise courant mars (si le temps le permet), vous recevrez, début février, dans votre boîte aux lettres un questionnaire pour connaître le(s) jour(s) et horaire(s) qui vous conviendraient afin que nous soyons les plus nombreux possible ! Je sais que beaucoup attendent ce moment avec impatience !

Suite à cette enquête, une réunion aura lieu pour fixer les jours et horaires retenus pour les entraînements et concours internes, sachant qu'il est toujours possible pour certains de se retrouver librement autour des boules selon leur liberté !

Pour l'instant, l'activité se déroulera autour de l'église mais il est prévu de réaménager l'ancien terrain sur le plateau sportif à côté du terrain de foot par la municipalité.

En attendant, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 ! Qu'elle vous apporte tout ce que vous espérez tant sur le plan privé que professionnel pour vous et votre famille.

Le Président,
Alain Plaitin

Pour tout renseignement, vous pouvez me joindre au 07.82.70.98.48

Relais d'Assistantes

Maternelles

Les ateliers du 1^{er} semestre auront lieu dans les locaux du C.A.L. les jours suivants :

Mardi 28 février 2017

Mardi 02 mai 2017

Mardi 20 mai 2017

Contact :

Madame SAVY Aurélie
21 rue d'Amboise 62223 Saint-Laurent-Blangy
03.21.71.17.16/ 06.09.75.41.79
ram@saint-laurent-blangy.fr



Les Fermiers de l'Artois



Le marché

Comme chaque année, depuis trois ans, le magasin a organisé ce samedi 10 décembre son marché fermier de Noël à la salle des fêtes. Cela a été l'occasion de goûter les produits pour les fêtes, de passer un bon moment convivial avec les membres de l'association (différentes animations et une tombola étaient organisées ce jour là). De plus, il y a avait également la présence de producteur de safran, bière de Noël et pain bio... et de découvrir de nouveaux produits (huîtres, gaufres, cosmétiques au lait de chèvre...).

L'actualité

L'année commence bien chez les Fermiers de l'Artois : la ferme de Lugy vous propose de plus en plus de charcuterie et la ferme du Val vous prépare des soupes fraîches et des plats mitonnés simplement à réchauffer.

Côté légumes, les incontournables sont toujours présents : carottes, poireaux, choux, endives, betteraves rouges...



Bœuf carottes



Cassoulet



Endives au gratin



Horaire du magasin « Les Fermiers de l'Artois »

MERCREDI		De 15 h à 19h
JEUDI	De 8h30 à 12h30	De 15 h à 19h
VENDREDI	De 8h30 à 12h30	De 15 h à 19h
SAMEDI	De 8h30 à 12h30	De 15 h à 18h

Les Fermiers de l'Artois
1 bis rue de Roeux
62580 GAVRELLE

03.21.48.68.21
Site internet : www.lesfermiersdelartois.fr
Mail : fermiersdelartois@gmail.com



Qui ne connaît pas ?

Biquette

De son vrai nom : Bernadette DUPAYAGE !

Biquette est la personne qui tient le café Route Nationale. C'est la fille de Francis et Francine DUPAYAGE mais encore la sœur de Jean Louis et Claudine !

En ce samedi 1^{er} octobre 2016, nombreux se sont retrouvés au café pour fêter un événement. Un anniversaire particulier : effectivement en ce jour, cela fait 30 ans que Biquette a repris l'affaire familiale ! Ses deux filles, Fanny et Lucie lui ont adressé un très beau message en retraçant cette belle histoire d'une petite fille qui devient jeune fille, amie, patronne, et maman sans jamais délaissier sa vie familiale et professionnelle.

Cette histoire-la voici :

Dans les années 1920, son arrière-grand-mère tenait un petit bar dans un baraquement dans cette même rue. Puis en 1923, le café que nous connaissons ce jour voit sa première pierre posée. Au décès de son arrière-grand-mère ce sont ses grands-parents : Lucienne et Paul qui reprennent cette affaire ainsi que la ferme qui y est attenante. La Seconde Guerre Mondiale se déroule. Gavrelle est touchée mais le café résiste et reste debout. Au décès de Lucienne, une question : qui reprend le café : Francis ? « Sûrement pas ! Je m'occupe uniquement de la ferme ! » C'est donc sa femme Francine qui se lance dans l'affaire tout en élevant ses enfants : Jean Louis, Bernadette et Claudine.

Puis arrive le temps où on se demande qui va succéder à Francine ?

Jean Louis, non, il est plutôt comme son père, lui c'est la ferme qui l'attire....

Il faut quelqu'un avec une grande gamelle pour pouvoir s'affirmer devant des clients qui peuvent parfois être mal attentionnés. C'est par conséquent Biquette qui est choisie !!

C'est donc à l'âge de 21 ans, le 1^{er} octobre 1986 que Bernadette reprend le flambeau toujours sous l'œil attentionné de sa maman Francine.



Puis, elle a bâtie sa vie de femme auprès d'Olivier dit « Rocky » dans ce café, puis après un nouveau rôle celui de maman avec l'arrivée de Fanny et cinq ans après celle de Lucie. Toute sa vie s'est faite autour et dans cette affaire de famille ! Des années de bonheurs accompagnés de rires mais de pleurs également sans jamais oublier famille, amis et clients !!!

Pour cela, nous lui souhaitons encore de belles années dans ce café !

Juste une question Biquette : « Qui va reprendre ? Fanny ou Lucie





Que de travaux ; que de travaux ... Un village qui bouge !!

Cela faisait longtemps que Gavrelle n'avait pas connu autant de travaux en simultanés à la fois dans le village et sur son territoire.

Résidence « La couture »

Le projet de lotissement va voir le jour cette année rue de Plouvain, face au Stade de foot. Un point de vente a été aménagé sur le site et des fouilles archéologiques ainsi qu'une opération de détection de métaux ont été réalisés sur la parcelle. Mr Le Maire a signé la déclaration d'ouverture de chantier fin décembre.

Ces travaux et ce projet sont administrés et gérés par l'opérateur European Homes.

Gaz de France - GRDF

European Homes ayant demandé le gaz pour son projet, cela a été une opportunité pour la commune pour réaliser également une demande générale. En effet, pour amener le gaz face au stade, certaines routes auraient été en travaux et desservies (rue d'Oppy et de Plouvain). Le but est de faire profiter un maximum de Gavrellois du passage au gaz en faisant une demande générale.

Suite à quelques disfonctionnements indépendants de la commune, les travaux menés par GRDF et TCPA ont duré plus longtemps que prévus. Après la trêve des fêtes de fin d'année, la finition des branchements devrait avoir lieu début 2017.

SOGEA

Nous vous en avons déjà parlé dans les bulletins précédents puisque les travaux de réfection de voirie et de trottoirs rue des Abodés, impasse d'Oppy devaient démarrer au printemps 2016. Ils ont été volontairement décalés car il y avait des « doublons » suite aux travaux de l'arrivée du gaz. En effet, plutôt que de faire des aménagements qui auraient été découpés quelques mois plus tard, nous avons choisi une concertation entre les deux travaux et une répartition des tâches. Ainsi, la société SOGEA a réalisé l'aménagement de l'impasse d'Oppy, une partie des trottoirs rue des Abodés et petite rue d'Arras ainsi qu'une place PMR (Place à Mobilité Réduite) près des vestiaires au stade.

- ❖ Impasse d'Oppy : un rabotage complet de l'ancienne voirie, un tapis d'enrobés sur la totalité de la largeur avec inversion de pente pour un bon écoulement des eaux pluviales ainsi que des massifs disposés harmonieusement pour éviter le stationnement de poids lourds ont été réalisés
- ❖ Rue des Abodés et rue d'Arras : réfection partielle de la borduration et des trottoirs
- ❖ Stade : place PMR de 5m x 3,5m avec accès aux vestiaires



Aire de jeux

Ca y est, l'aire de jeux pour enfants est pratiquement terminée. Les travaux par l'entreprise Eiffage sont terminés et réceptionnés, reste à charge pour la commune (merci nos employés communaux) de finir les abords et de sécuriser l'endroit par une clôture et un portail pour l'accès.

Celle-ci est opérationnelle toujours sous la responsabilité des parents.



City-stade

Egalement terminé et réceptionné, le city stade est utilisable.

Une borduration le long du Pare-ballons côté parking sera rajoutée pour protéger celui-ci ainsi que deux éléments de retour pour limiter la possibilité aux « footeux » d'envoyer leur ballon sur la route de Plouvain.



Travaux R.T.E (Réseau Transport Electricité)

En plaine également des travaux sont réalisés. C'est par exemple le cas de RTE qui plante une nouvelle ligne enterrée et prévoit une extension du poste.

❖ Une nouvelle ligne enterrée :

C'est une ligne à 90 000 Volts qui part du transformateur route d'Oppy, qui passe à travers champs, qui longe la RD 950 côté droit en partant vers Arras et qui rejoint le poste de « Mofflaines » derrière Tilloy les Mofflaines. Cette ligne est une ligne supplémentaire aux lignes existantes afin de renforcer les besoins en électricité sur Arras et ses alentours. Elle passe donc en grande partie sur le domaine public (Département) en limite de chaussée.

❖ Prévision d'une extension du poste EDF :

En prévision de la modification de la ligne Avelin-Gavrelle, RTE envisage l'extension du poste de Gavrelle. Celui-ci irait jusqu'au chemin AFR (Association Foncière de Remembrement) situé à l'arrière de celui-ci entre Gavrelle et Oppy.

Sur cette parcelle de 2,50 Ha environ a eu lieu une reconnaissance de terrain qui consistait à une recherche d'éléments métalliques (« dépollution ») et fouilles archéologiques (voir article suivant sur la « sécurisation pyrotechnique du site »).

Sécurisation pyrotechnique du site prévisionnel d'extension du poste EDF de 400KV de Gavrelle

Dans le cadre d'une éventuelle extension du poste 400 KV de Gavrelle, il a été réalisé une sécurisation Pyrotechnique du site par la société CARDEM.

L'objet de cette action est de passer au peigne fin le terrain afin de détecter les objets magnétiques (métalliques) jusqu'à une profondeur pouvant atteindre parfois 2m. L'objet métallique une fois détecté, est mis à jour, identifié et retiré de la zone avec les précautions adaptées si nécessaires.

Il peut s'agir de simples morceaux de ferrailles (tôles ondulées, poutres, queue de cochons, éclats divers, etc...) comme il peut s'agir de munitions (bombes, obus d'artillerie, mortiers, grenades, etc...)

On sait que Gavrelle a beaucoup souffert durant la 1^{ère} Guerre Mondiale notamment pendant la bataille d'Arras en Avril 1917. Gavrelle a été un lieu envié, pris et repris maintes fois. On pouvait se douter que sols et sous-sols contiennent encore quelques souvenirs de cette période. Mais voyez plutôt, sur les quelques 2ha60 sondés, 5299 munitions ont été répertoriées soit vides, soit non tirées, ou partiellement fonctionnées. Un bilan quand même surprenant !

Vous trouverez ci-joint un aperçu des stocks évacués lors de cette fouille.

Objets identifiés sans matière pyrotechnique ou autre	
	
Caffut de 84 mm Boite à balles	Fusée d'artillerie
Objets suspectés pyro	
	
Bombe 1920 GP	Panel munitions
	
Cartouches de fusil	Obus d'artillerie de 9.2 pouce GB

	
Obus d'artillerie de 84 mm	Obus de 15 cm Alld
	
Mortier Stok (avant évacuation)	Grenades Mills

Renforcement de la clôture S.N.C.F.

En cette fin d'année 2016 et ce début d'année 2017, une opération de renforcement de la clôture TGV sur territoire de Gavrelle a eu lieu.

Un premier passage de dégagement manuel et de broyage mécanique des branches et branchages existant le long du grillage est réalisé. Le second passage consiste à la mise en place d'un grillage petite maille (« grillage à lapins ») en partie basse et d'un rehaussement des piquets avec l'application d'un grillage classique jusqu'à 2m de haut.

Ces travaux sont réalisés par la société BERRENGER pour le compte de la SNCF et concerneront la partie allant vers Roeux/Fampoux à partir de la RD950.

« Zéro-Phyto »



La loi Labbé de 2014 impose aux collectivités de ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les produits phytosanitaires de synthèse sont interdits pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et autres voiries. Obligation faite pour les collectivités locales et établissements publics. Une nouvelle politique d'entretien va donc se mettre en place dès 2017.

Des méthodes alternatives existent, par exemple : repenser l'espace, réaliser de nouveaux engazonnements avec des plantes couvre-sol, utiliser des paillages, bâchages, végétalisation, désherbeur thermique, débroussailleuse, binette, etc...

Ces alternatives imposent des contraintes, sont complexes à mettre en place et prennent du temps. Il faut changer les pratiques, elles nécessitent des investissements en matériels, des formations du personnel et une bonne compréhension des habitants qui devront accepter plus facilement qu'un parterre enherbé n'est pas forcément un parterre sale.

Cependant, deux types de dérogations existent encore aujourd'hui : les produits de bio-contrôle et ceux utilisables en agriculture bio restent autorisés et la loi Labbé ne réglemente pas les pratiques d'entretien dans les zones privées, les zones publiques telles que terrains sportifs, cimetière, les voiries des zones étroites ou difficiles d'accès.

Infos divers

Permanence des Conseillers Départementaux

Nos Conseillers : Mme Emmanuelle LAPOUILLE & Mr Alexandre MALFAIT ont un rôle de médiateur et par conséquent, ils sont très sollicités par les citoyens. Ceux sont des élus de terrain soucieux d'écouter et de répondre aux attentes de leur population. Travaillant en étroite liaison avec les élus locaux, maires des communes, ils entretiennent aussi d'importantes relations avec les principaux relais d'opinion, le milieu associatif, économique et les organisations socioprofessionnelles du département. Pour répondre à vos besoins ou entendre ce que vous avez à leur dire, une permanence se fera dans notre mairie : **le samedi 11 février de 10h à 11h.**



Recrutement au CAL

Le Centre de Loisirs recrute des contrats civiques !

Le Service Civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme ; seuls comptent le savoir être et la motivation.

Un engagement de Service Civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Venez nous rejoindre !!! On vous attend !

Pour plus d'informations : Venez rencontrer Manue au centre de loisirs.

Prochaines élections



Les Présidentielles auront lieu les dimanches : 23 avril et 07 mai 2017

Les Législatives auront lieu les dimanches : 11 et 18 juin 2017

ÉLECTIONS 2017
LÉGISLATIVES

Recensement

Pour pouvoir répondre aux besoins des populations de chaque commune, nous devons la connaître. Pour cela, les Mairies recrutent des agents recenseurs qui se présenteront chez vous pour vous remettre vos identifiants de connexion au site : Le-recensement-et-moi.fr. Toutefois, si pour vous il est impossible de répondre par internet, les agents vous remettront une feuille logement et des bulletins individuels sous format papier et conviendront avec vous d'une date pour venir récupérer les documents remplis.

Ensuite, chaque commune doit vérifier la bonne prise en compte de tous les logements recensés. Une fois cela établi, celle-ci signe le récapitulatif de l'enquête et transmet le tout à l'Insee, qui procède à la saisie et au traitement des données papier mais aussi reçus via internet. Après vérification et validation des données recueillies, l'Insee communique les chiffres de population aux maires et aux grands publics.

Dans notre commune, le recensement s'effectue pendant la période du 19 janvier au 18 février 2017 et les deux agents recenseurs sont deux Gavrelloises :

Armelle BOURREZ et Marie-France TURBIEZ



Merci de les accueillir et de les aider dans leur mission ...

Nous vous rappelons que le recensement se déroule selon les procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas comptabilisé plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Les résultats du recensement de la population sont disponibles gratuitement sur le site de l'Insee.



Objets perdus

Qui n'a pas perdu ses clés, un badge ou toute autre chose ??

N'oubliez pas de contacter la Mairie, car cela arrive que des personnes ayant trouvé ce type d'objets, les ramène en mairie.

Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 29 avril 2017, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



Direction régionale Hauts-de-France
Service Statistique de Lille



OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA DÉLINQUANCE
ET DES RÉPONSES PÉNALES



pôle emploi

Pôle Emploi : Formation

Une association sur notre secteur est à la recherche d'auxiliaires de vie (démarrage en été 2017). Aucune expérience, ni qualification n'est demandée. Car une formation au Titre Professionnel ADVF (Assistant De Vie auprès des Familles) vous sera proposée de février à mai 2017 avant l'embauche au sein de l'association. Vos missions après cette formation seront d'assurer les travaux d'entretien ménager (repassage, nettoyage sol...), d'aider à la préparation et à la prise des repas, assurer les soins à la personne (changes, toilette...). Si cela vous intéresse, et que vous avez le permis B ainsi qu'un moyen de locomotion, adressez le plus rapidement possible votre candidature par mail (CV + lettre de motivation) et en y indiquant les références suivantes :

ADMR/ADVF à entreprise.npc0169@pole-emploi.net

Vous serez invité(e) à une réunion d'information pour avoir plus d'informations sur le métier et la formation.



Garantie Jeunes :

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement innovant qui vous place au cœur de l'entreprise en vous proposant de nombreuses immersions en milieu professionnel. Il est impératif de respecter les consignes et d'être assidu. Vous bénéficiez également d'une garantie de ressources mensuelles.

C'est quoi : Ce dispositif a pour but de :

- vous amener vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne
- construire avec vous un parcours adapté vous amenant vers la formation et l'emploi par un accompagnement renforcé
- vous assurer un suivi à la fois social et professionnel

Pour cela, vous bénéficiez :

- d'un accompagnement collectif assuré par les conseillers Garantie Jeunes de la Mission locale, via des ateliers vous permettant d'améliorer vos connaissances
- d'un accompagnement individuel renforcé pour vous aider à définir votre projet professionnel
- d'immersions professionnelles (visites d'entreprise, stages, emploi...) vous permettant de découvrir ou de mieux connaître le monde du travail et d'acquérir de nouvelles compétences
- d'une ressource mensuelle de 452.21 € qui n'est ni un droit, ni du RSA

Pour vous : OUI si :

- vous avez entre 18 et 25 ans
- que vous n'êtes pas étudiant, ni en formation, ni en emploi
- vous avez peu ou pas de revenus
- vous êtes très motivé et disponible pour un investissement quotidien pendant 12 mois

A qui vous adresser :

Pour faire votre demande d'entrée dans le dispositif, il faut vous adresser à votre Mission Locale dont vous trouverez les coordonnées ci-après.

Votre conseiller complètera avec vous un dossier.

Une commission d'attribution et de suivi étudiera ensuite votre dossier pour décider si vous entrez ou non dans le dispositif.

Cette commission peut également émettre des sanctions si vous ne respectez pas les engagements pris lors de la signature de ce contrat.



ANTENNE CUA NORD

Espace Culturel CHANTECLAIR

Place Chanteclair

62055 ST NICOLAS LEZ ARRAS

Tél : 03.21.59.00.37

Sans RDV : les lundis de 13h30 à 16h00

Construisons ensemble une plage pour tous les jeunes !



La Garantie jeunes est cofinancée par le Fonds social européen (FSE) dans le cadre de l'Initiative pour l'emploi des Jeunes (IEJ)



La Mission Locale : rappel :



La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

Des dépliants sont à votre disposition à la Mairie

13^{ème} édition du Forum Job d'été



Dans les semaines à venir, la recherche d'un job pour l'été prochain va devenir une préoccupation majeure pour de nombreux jeunes. Souvent nécessaire au financement de leurs études, d'un projet ou de vacances, un job d'été est avant tout un premier pas vers l'autonomie financière...C'est aussi l'occasion de découvrir la réalité du monde du travail, de découvrir certains métiers. Sans compter que ces petits jobs saisonniers apportent une réelle valeur ajoutée sur un CV !

Convaincu de la valeur de ces petits boulots et du rôle essentiel qu'ils jouent dans l'insertion sociale et professionnelle, le Point Information Jeunesse de la Mission Locale en Pays d'Artois à le plaisir de vous inviter au :

Forum "Jobs d'été"

Mercredi 8 février 2017 de 10h à 17h

Salle des Tisserands – 7 Avenue du Maréchal Leclerc à ARRAS

De nombreuses offres de jobs en France et à l'étranger seront proposées par les entreprises ou associations locales, régionales et nationales, tous secteurs confondus.

Les jeunes de plus de 18 ans et les étudiants sont invités à se présenter munis de leur CV. Ils auront la possibilité d'échanger, de discuter et de défendre leur candidature auprès des recruteurs présents.

Les conseillers en Insertion Professionnelle seront à leur disposition pour les aider dans la rédaction de leur CV et de leur lettre de motivation. Ils pourront s'informer sur la législation et être conseillés dans leur recherche d'un job, en France comme à l'étranger.



Opération Gros Pull

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité qui ne fait plus débat. Les experts concordent pour estimer un réchauffement global de 1,4°C à 5,8°C d'ici la fin du siècle, mais chacun peut agir à sa manière et c'est facile.

A cet effet, la Communauté urbaine d'Arras organise depuis 2011 une journée « gros pull » à laquelle participent les principaux organismes publics et privés du territoire. Cet événement consiste à diminuer de 2°C la température, tout en communiquant sur les bienfaits de cette opération.

En 2014, la journée « Gros pull » devient la semaine « Gros pull ». Cette année, elle aura lieu du 6 au 12 février. Le « gros pull », geste éco-citoyen, est une image forte : il suffit de s'habiller plus chaudement pour réaliser des économies d'énergie, 2°C en moins c'est 13% d'économie.

Et si vous participiez ?

Cette année, la Communauté urbaine propose aux habitants du territoire de participer à l'opération. Un concours sera organisé, les gagnants remporteront des kits énergie pour la maison.

Pour cela, il vous suffit de vous inscrire à l'Espace Info Energie avant le 06 février 2017 en envoyant « Je participe à l'opération Gros pull » par mail à eie@cu-arras.org ou en téléphonant au 0 800 62 62 62 (appel gratuit)

Dons du sang

L'Amicale des donneurs de sang de Fampoux, vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Veillez trouver ci-dessous les dates de collectes de sang pour cette année à Fampoux :

- Dimanche 07 mai
- Samedi 09 septembre

Nous vous accueillerons de 8h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Fampoux.



Devenez Réserviste

VOUS AVEZ À CŒUR DE DÉFENDRE VOTRE PAYS,

La Garde nationale vous permet de vous engager
au service de la France.

GENDARMERIE

**VOUS CHERCHEZ UN SENS
À VOTRE ENGAGEMENT**

La Garde nationale permet de s'investir
pour défendre nos valeurs.



S'engager dans les Armées

L'engagement

La Garde nationale, ce sont des femmes et des hommes volontaires qui décident, en parallèle de leur vie civile, de s'engager dans la réserve opérationnelle au service de la protection des Français.



S'engager dans la Gendarmerie



S'engager dans la Police

AU RENFORT DES ARMÉES

En particulier dans le cadre de la protection du territoire national, mais aussi des opérations militaires conduites à l'étranger.

AU SERVICE QUOTIDIEN DES UNITÉS DE POLICE ET DE GENDARMERIE.

Patrouille de surveillance, dispositifs de recherche, missions de sécurité publique, de lutte contre la délinquance ou de secours à la population...

A L'EXPERTISE DANS DES DOMAINES OÙ LES ARMÉES ET LES FORCES DE SÉCURITÉ INTÉRIEURE CONNAISSENT DES BESOINS PONCTUELS.

Service de santé, cyberdéfense...

Etre réserviste dans la garde nationale c'est soutenir les forces de sécurité intérieure et les armées en contribuant à la cohésion de la Nation

Un engagement reconnu.

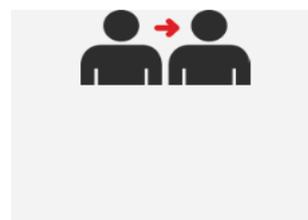
Pour rejoindre la Garde nationale



Vous devez être âgé d'au moins 17 ans



Vous devez signer un contrat d'un à cinq ans



Vous recevez une formation



Vous vous engagez sur des missions ponctuelles



Vous êtes rémunérés



Votre employeur reconnaît votre engagement

Une participation au financement du permis de conduire

Tout jeune, qui s'engage avant l'âge de 25 ans dans la Garde nationale et qui passe les épreuves du permis de conduire B pendant son contrat (justificatif de présentation à l'examen), pourra obtenir une participation au financement de son permis de conduire à hauteur de 1 000€ dès qu'il aura effectué 50 jours de réserve (formation initiale incluse) dans la Garde nationale et à condition qu'il lui reste encore deux années d'engagement à servir dans la Garde nationale. Les personnes s'inscrivant aux épreuves du permis de conduire pour cause d'annulation d'un permis précédent ne pourront pas bénéficier de ce dispositif.

Une prime de fidélité

Tout réserviste de la Garde nationale qui renouvelle son contrat initial d'engagement pour un nouveau contrat d'une durée de 3 à 5 ans et qui totalise au moins 37 jours de réserve sur l'année échue, pourra bénéficier d'une prime de fidélité de 250€, quel que soit son grade.

La valorisation des compétences acquises

L'Etat valorisera les compétences acquises par tout membre de la Garde nationale pendant la durée de son engagement à servir dans la réserve opérationnelle, en créant des passerelles institutionnelles vers les métiers de la sécurité privée.

Une réduction d'impôt pour les entreprises facilitant l'engagement de leurs salariés dans la réserve

L'Etat ouvrira aux entreprises le bénéfice de la réduction d'impôts prévue à l'article 238 bis du code général des impôts relatif au mécénat. Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés ont droit à une réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements au profit d'oeuvres ou d'organismes d'intérêt général, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires. Les entreprises qui permettront à leurs salariés-réservistes d'effectuer des périodes de réserve dans la garde nationale tout en conservant une partie ou la totalité de leur rémunération salariale pourront bénéficier d'une réduction d'impôts sur les sociétés ou sur le revenu de 60% du montant, charges comprises, du salaire représenté par le temps d'engagement du salarié-réserviste.

Renseignements

<http://www.gouvernement.fr/garde-nationale>

Ou au correspondant défense
de votre commune :

Gavrelle : Eric POTEL

Retour de l'autorisation de sortie du territoire

La loi n°2016-731 du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement (...) a rétabli l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parentale.

Le décret n°2016-1483 du 02 novembre 2016 et l'arrêté du 13 décembre 2016 fixent les modalités d'application de ce dispositif qui entrera en vigueur le 15 janvier 2017. Il concernera tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs.

Cette mesure entraînera des formalités supplémentaires mais limitées à la fois pour les responsables légaux et pour les organisateurs de séjours à l'étranger dans la gestion administrative des dossiers des jeunes concernés.

L'autorisation de sortie du territoire prendra la forme d'un formulaire CERFA (N°15646*1) signé par un seul titulaire de l'autorité parentale. Elle devra être accompagnée d'une copie du titre d'identité de son signataire.

Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture. Le formulaire est disponible en ligne et accessible librement sur le site internet *service-public.fr*.

Le mineur devra avoir l'original de ce document en sa possession afin d'être autorisé à quitter le territoire national (le passeport seul ne vaut plus autorisation de quitter le territoire français). Ce dispositif est applicable à l'ensemble du territoire national, y compris en outremer. Lors de vols directs entre l'hexagone et un territoire ultramarin (sans escale sur un territoire étranger), l'autorisation de sortie du territoire ne sera pas requise. Elle sera par contre nécessaire en cas d'escale à l'étranger (y compris si le mineur n'y effectue qu'un transit sans quitter la zone internationale). Il s'applique sans préjudice des dispositions existantes permettant de contraindre un éventuel départ illicite d'un mineur à l'étranger qui restent en vigueur (interdiction de sortie du territoire (IST) et opposition à la sortie du territoire notamment (OST)).

Complémentaire santé :

Lors du dernier bulletin communal, nous vous avons parlé d'une réunion d'information pour la mise en place d'une complémentaire santé. Mr le Maire et le C.C.A.S. avait choisi l'Association Mandarine.

La conseillère mutualiste responsable de notre secteur s'est présentée à vous lors d'une réunion d'information le mardi 6 septembre à la salle des fêtes.

Suite à cette réunion, l'Association a signé 10 contrats d'adhésions pour l'année 2017.

Nous vous rappelons les coordonnées de l'Association :

Conseillère mutualiste :

Mme Charline CAILLIEREZ

Tél : 06.23.45.74.14

Email : caillierez.c@orange.fr

ORIAS 07032844

www.orias.fr

Agence 62 : 03.21.55.19.66

Agence 59 : 03.27.92.55.51



**Association
Mandarine**

Un peu de civisme

Voisins vigilants

Nous vous rappelons que l'action Voisins Vigilants est effective dans notre commune. Lors de notre dernière édition, nous avons inséré un plan avec la répartition des volontaires pour effectuer cette mission. Celui-ci a démontré que la présence de ces bénévoles est bien répartie sur la commune.

Si toutefois, encore à ce jour, vous ne connaissez pas votre voisin référent, vous pouvez faire votre demande directement à la mairie et ou à l'adresse mail du bulletin communal nous ne manquerons pas de vous communiquer le voisin vigilant le plus proche de chez vous.

Malgré la mise en place de ce dispositif, restez vigilants et n'abandonnez pas les bons réflexes pour éviter toute tentation aux personnes malveillantes. De plus, si vous remarquez quoique ce soit merci de prévenir votre voisin référent pour pouvoir agir dans le cadre du dispositif.

Merci de votre aide !!

Benne à végétaux

Malgré plusieurs articles sur ce sujet, nous avons encore constaté des dérives sur l'utilisation de la benne à végétaux !

Comme son nom l'indique celle-ci est présente sur la commune pour pouvoir y déposer les végétaux des Gavrellois. Et non tout autre déchet de quelque nature que ce soit ! Ces comportements de non civilité deviennent à ce jour très onéreux pour le village. Ceci est un service que la Municipalité nous rend. Donc n'en abusons pas ! A l'avenir, nous serions peut-être contraints de faire quelques kilomètres pour déposer nos déchets verts.



Pour tout autre déchet :



Coordonnées

chemin d'Arleux
62580 Bailleul Sire Berthoult

Horaires d'ouverture

Les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de
13:30 à 17:30. Le samedi de 09:00 à 12:30 et
de 13:30 à 17:30.

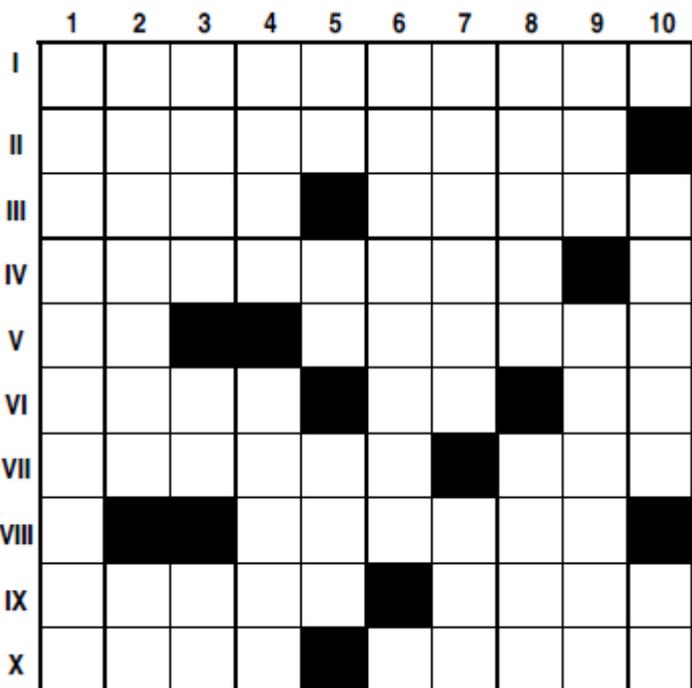
 **N°Vert** 0 800 62 10 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Détente

Mots croisés



Thème : Le Ski

HORIZONTALEMENT

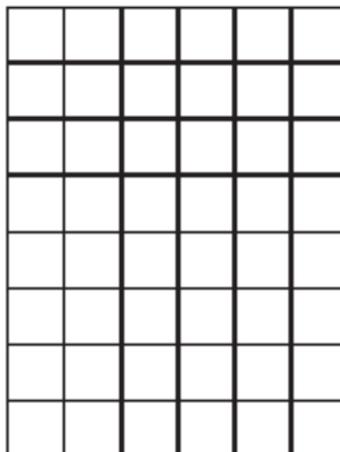
I. Ils remontent la piste. II. Elle descend de la piste. III. Voie ferrée. Coup de foudre. IV. Beau soulier. V. Négation. Plutôt malin. VI. Déforme. Avant Jésus-Christ. A vu le jour. VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon. VIII. Ensemble de montagnes. IX. Fais une descente. Donnes un siège. X. Petit lutin. Montagnes russes.

VERTICALEMENT

1. Vallée pour skieurs. 2. Fuite. Ski de vitesse. 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère. 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée. 5. Côtée en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme. 6. Imprévu. 7. Massif alpin. Fait fondre la neige. 8. Pays africain. Fin de partie au flipper. 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa. 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.

Anagramme

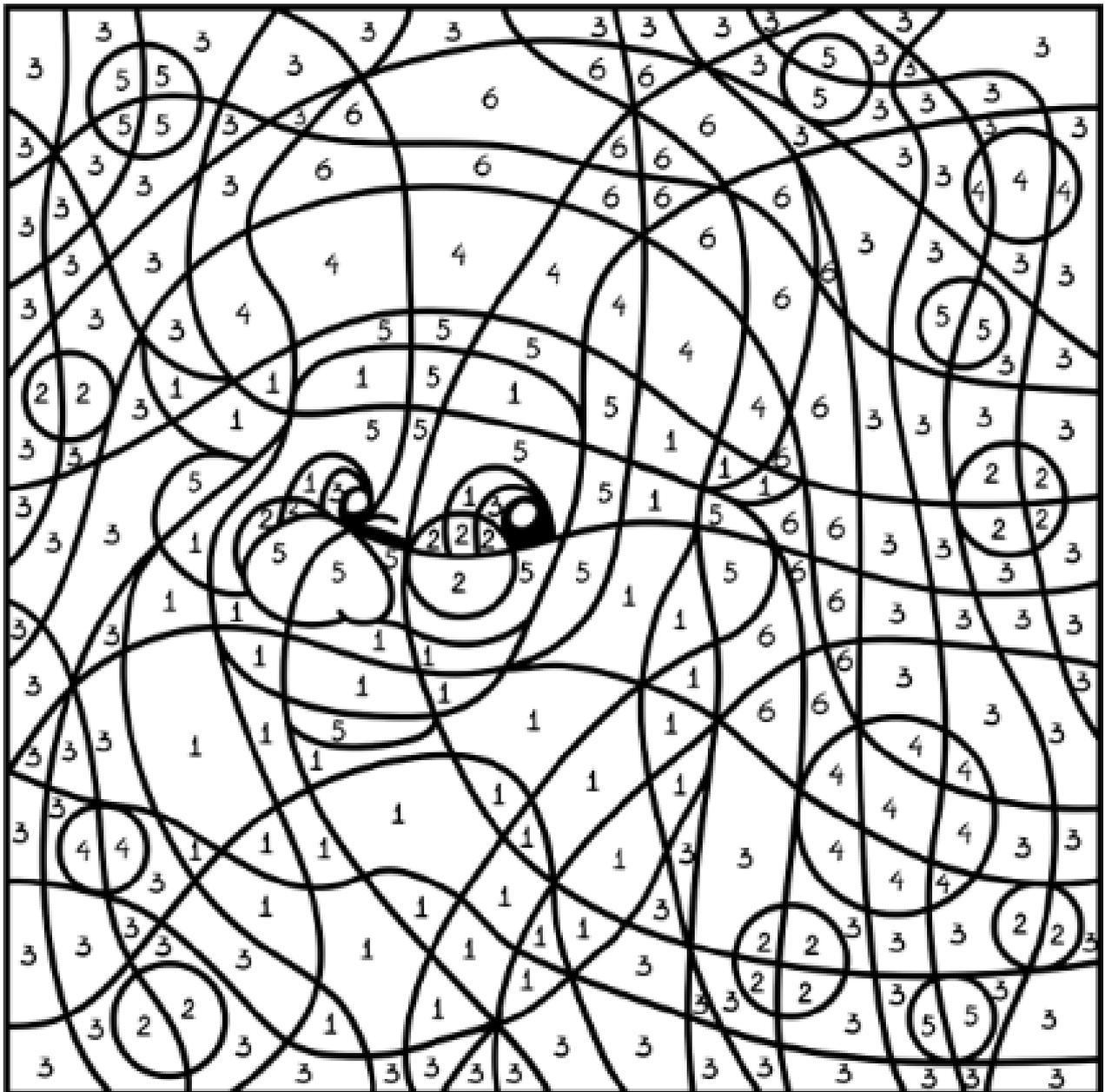
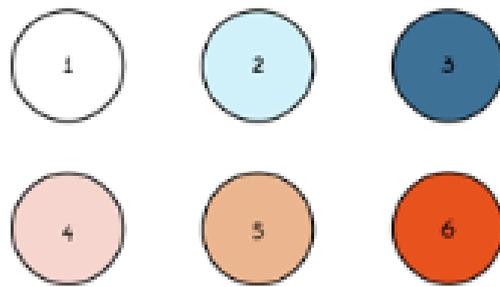
A	U	D	A	C	E
J	O	U	T	E	S
B	L	O	U	S	E
R	U	I	N	E	S
G	R	A	N	I	T
T	O	R	T	U	E
F	E	I	N	T	S
E	M	I	G	R	E



- Au pied du sapin
- Font la joie des enfants à Noël
- Décorent le sapin
- Ensemble, en famille
- Une spécialité culinaire en Isère et en Savoie
- Une autre spécialité culinaire
- Le repas du réveillon
- La première bonne résolution de l'année qui vient

Coloriages





Jeu des 7 différences



Le Carnet

Mariage :

Julien REY et Aurore FONTAINE
Le 08 octobre



Décès :

Yvonne CAPRON Née LECLERCQ
Décédée le 23 septembre



Emile THERY
Décédé le 02 janvier

Autrefois à Gavrelle

Article sur « Les moulins de Gavrelle en 1755 » écrit par Mr Christian ANSART

En 1755, il existait à Gavrelle un moulin à usage de farines. Celui-ci était tenu par la Veuve Bruneau.

En octobre 1755, André Blain, maréchal ferrant dans la commune, décide de faire construire un moulin à huile. Il prend alors contact avec Bernard Mouilloir, charpentier de moulin demeurant à Beaumont. Un accord est passé, concrétisé par un acte notarié du 26.10.1755, passé devant Me Bellier, notaire à Arras.

Ci-après, le résumé de l'acte notarié

Par devant les notaires royaux d'Artois furent présents, Bernard Mouilloir, charpentier de moulin demeurant à Beaumont d'une part et d'autre part André Blain, maréchal ferrant à Gavrelle, ont reconnu d'être convenu ce qui suit, savoir, le premier comparant s'oblige à fournir tous les bois planches et autres bois, les travailler pour édifier un moulin à usage de battre huile au village de Gavrelle, à un endroit qui lui sera indiqué, lequel moulin sera de la même hauteur et largeur que celui édifié à Gavrelle, par la Veuve Bruneau.

Les bois qui seront employés au moulin à édifier seront de la même force et puissance que celui de la Veuve Bruneau et de même construction.

Le premier comparant s'oblige de faire voiturier à ses frais sur la place indiquée, tous les bois et autres choses pour édifier le futur moulin à Gavrelle.

Mr Blain devra payer 4.200 livres en monnaie de France en deux fois. Le premier acompte s'élève à 2.550 livres.

Mr Blain s'oblige à nourrir Bernard Mouilloir et ses ouvriers.....

Source : Archives départementales du Pas de Calais

Côte : 4E2018 Etude de Me Bellier à Arras

Petites annonces

Le Centre de Loisirs de Gavrelle recherche un frigo pour les vacances d'été.

Si vous avez chez vous un frigo inutilisé mais encore en bon état, vous pouvez en faire don au CAL.

Merci à l'avance

Tél CAL : 03 21 55 79 84

Revue de Presse

Gavrelle : ils réhabilitent des semences anciennes pour davantage d'autonomie

L'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Nord (ADEARN) a fait germer, il y a quatre ans, l'idée que l'agriculteur peut reprendre la main sur la composition génétique de son blé. La branche associative de la Confédération paysanne accompagne les reprises d'exploitations, et développe un projet plus scientifique : la réhabilitation de variétés anciennes de blé, pour « redonner aux agriculteurs leur autonomie semencière ». Sa plate-forme d'essai est à Gavrelle.

Ils sont sept, courbés au-dessus des épis, comme dans le temps passé. Dans un champ, devenu plate forme d'essai, l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural du Nord (ADEARN) teste des variétés de blé d'avant 1930. Clémentine Heitz, salariée de l'association, explique ce qui les occupe ce mercredi matin : « On a semé cinquante variétés. Certaines, à la paille haute, ont versé sous le vent et la pluie, car ici le terroir est riche. Dans le Boulonnais, un agriculteur a semé moins dru, le vent a pu passer entre les pailles, et comme sa terre est plus pauvre, il a pu les conserver droits et aura un meilleur rendement. Notre projet consiste à réadapter des variétés anciennes aux conditions de culture actuelles. Les agriculteurs pourront trouver la variété qui leur convient le mieux et l'adapter ensuite à leur terre, faire leurs propres croisements. Aujourd'hui, on est venu redresser les blés pour assurer la récolte. À partir des résultats, on choisira les variétés avec lesquelles on continuera de travailler... »

Quatre personnes mobilisées grâce à un système d'échange local, sont venues prêter main forte aux salariés. « C'est nécessaire. Il faut aller dans ce sens-là », acquiesçaient-ils, sensibles à la démarche, en opposition à la norme imposée par une firme internationale controversée.

L'ADEARN, émanation de la Confédération paysanne, mène depuis quatre ans le projet « Semences paysannes » avec Richard Boucherie, du Centre régional de ressources génétiques de Villeneuve-d'Ascq. « Le but est que les paysans se réapproprient leur autonomie semencière. À partir des variétés que l'on s'est procurées auprès de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Clermont-Ferrand, on va refaire le travail que les sélectionneurs ont fait il y a cent ans lors de la Révolution industrielle, mais à l'envers. Eux sélectionnaient dans leurs parcelles : nous, dans les champs des agriculteurs, qui pourront ensuite adapter la variété à leur terrain, réaliser des croisements. »



Du blé au pain

L'ADEARN mène cette expérience, avec l'appui de bénévoles, d'agriculteurs et, en aval, elle a convaincu des meuniers et des boulangers qui panifient à l'ancienne. C'est un travail de patience. En quatre ans, les graines récupérées et ressemées ont permis de multiplier les quantités récoltées, de développer l'expérience, de produire du pain « à l'ancienne » en petites quantités. Les variétés n'ayant pas la même composition, elles ne sont pas adaptées à la boulangerie industrielle. À force de patience, à contre-courant, l'association fait germer l'idée qu'une autre voie est possible.

UNE NOUVELLE RÉSIDENCE FACE AU STADE

GAVRELLE. Dimanche après-midi, le comité des fêtes et la municipalité ont invité la population à prendre place à la salle des fêtes pour partager un moment festif avec orchestre. Au menu de 2017 : les travaux d'extension du réseau de gaz, le chantier de construction d'une nouvelle résidence face au stade, la concrétisation sécuritaire du projet Voisins vigilants, l'extension du petit commerce, la dématérialisation des documents à effectuer à la mairie « avec pas beaucoup de sous » dicit Vincent Théry, maire. On entrevoit une probable bouffée d'oxygène sur le plan des finances communales suite à l'installation à court terme de la ligne haute tension Avelin-Gavrelle, la création du City parc et multisport...

